

Tout savoir sur la certification SERMI en 4 étapes



À partir du 1^{er} avril 2024, les travaux sur les composants et logiciels liés à la sécurité des véhicules ne pourront être réalisés que sous certificat. La certification selon le référentiel SERMI sera être demandée rapidement et facilement en ligne sur le site web de Kiwa. Découvrez dans cette infographie comment vous pouvez vous préparer à l'avance.



Qu'est-ce que le SERMI ?

Le certificat SERMI porte le nom de l'alliance européenne des constructeurs et entreprises automobiles indépendants. La certification SERMI vous donne un accès direct aux données du constructeur automobile et vous épargne le besoin d'effectuer une requête séparée pour chaque marque.

Qui doit être certifié ?

Si vous ou vos mécaniciens travaillez sur des composants de sécurité des véhicules, tels que les clés, les commutateurs d'allumage, les serrures de porte et l'unité de contrôle moteur, les mécaniciens et votre entreprise devront être certifiés SERMI.



Quels sont les avantages ?

La certification SERMI rend les interventions en lien avec la sécurité des véhicules :



Plus simple

Vous pouvez vous connecter à tous les constructeurs avec un seul identifiant (DigiD) pour accéder aux informations relatives à la sécurité ;



Plus économique

Le certificat SERMI vous permet d'accéder directement aux informations des différents constructeurs automobiles au lieu de les obtenir pour chaque marque séparément ;



Plus rapide

Il n'est plus nécessaire d'introduire une demande séparée auprès du fabricant pour chaque marque. De plus, la procédure d'obtention de la certification SERMI est plus courte que les procédures d'accès chez les fabricants ;



Plus serein

Votre certification est valable pour une période de 5 ans. Au cours de ces 5 années, Kiwa effectuera un audit inopiné dans vos locaux pour vérifier si vous répondez toujours aux conditions SERMI.

Quelles sont les conditions de certification ?

Que vous effectuiez la demande de certificat pour une entreprise ou pour un employé, vous devez soumettre un certain nombre de documents, de déclarations et de données dans notre portail. Découvrez ci-dessous comment vous pouvez vous préparer * :



DEMANDE POUR UNE ENTREPRISE

- Téléchargez un extrait de BCE de moins de 3 mois de votre entreprise, démontrant que votre entreprise est valablement inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises et qu'elle exerce son activité dans le secteur automobile ;
- Fournissez une preuve de la légitimité de l'entité juridique (ou des entités juridiques) ;
- Cochez la case déclarant que votre entreprise exerce des activités légales ;
- Cochez la case déclarant que vous n'effectuez pas de travaux liés aux émissions des véhicules (chip-tuning) ;
- Téléchargez une attestation d'assurance responsabilité civile de l'entreprise ayant une garantie minimale de 1 000 000 € pour dommages corporels et de 500 000 euros pour dommages matériels ;
- Fournissez l'adresse e-mail unique ainsi que le numéro de téléphone portable de chaque employé demandant la certification SERMI ;
- Cochez la case déclarant que l'entreprise remplit toutes les conditions et procédures de SERMI ;
- Téléchargez un extrait de casier judiciaire pour une personne morale de votre entreprise (modèle 596.1.34), datant de maximum 6 mois.

DEMANDE POUR UN EMPLOYÉ

- Téléchargez une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- Téléchargez un extrait de casier judiciaire pour une personne physique (modèle 596.1.35), datant de maximum 6 mois ;
- Téléchargez une preuve de contrat de travail ;
- Cochez la case déclarant que l'employé ne s'est jamais vu retirer un certificat SERMI ;
- Cochez la case déclarant que l'employé a plus de deux ans d'expérience pertinente en tant que mécanicien automobile ou qu'il a reçu une formation adéquate. Découvrez les conditions de formation d'un employé d'exploitant indépendant (IOe) selon votre pays.

* L'Association européenne est en train de dresser une liste d'interprétations approuvées. Il est possible qu'une ou plusieurs des conditions susmentionnées soient modifiées.



DEMANDER UNE CERTIFICATION SERMI

La certification peut être effectuée rapidement et facilement via le site Web Kiwa : www.kiwa.fr/sermi.